

Présence Protestante Française au Liban

Le Président

Chers parents,

J'aimerais, comme je l'ai déjà fait il y a quelques temps, partager avec vous certaines informations et orientations concernant le Collège.

Comme vous l'avez remarqué, cette année a été très compliquée d'un point de vue budgétaire et nous avons eu plusieurs challenges à relever. Nous avons réussi à le faire grâce à votre soutien et vos efforts financiers d'une part et au comportement professionnel et exemplaire du Comité des parents de notre établissement.

Nous avions depuis des années, comme vous le savez, essayé d'anticiper les échéances qui s'imposaient à nous. Cette anticipation a permis de limiter l'impact de l'augmentation de cette année principalement liée aux éléments suivants :

- 1. La hausse des rémunérations des enseignants cadrés conformément à la loi 46 a été réalisée avec un effet rétroactif sur l'année 2017 et a créé une progression significative de la masse salariale dans le budget 2018. A titre d'information, l'impact de la double augmentation de la grille des salaires et des échelons accordés a été d'environ 1.000.000 \$ en impact année pleine.
- 2. La progression de 315.000 \$ de la contribution versée à l'AEFE a été décidée fin 2017 et était applicable dès le 1^{er} janvier 2018. Nous contribuons aujourd'hui à l'AEFE à hauteur de 6% des écolages. Cette contribution a été portée exceptionnellement à 9% pour l'année 2018 et devrait revenir à 7,5% en 2019 et 6% en 2020. Le conventionnement de l'établissement est une nécessité et nous permet notamment d'avoir un effectif de 10 expatriés dont la direction de l'établissement directement salariés par la France. Il nous permet également de sécuriser le recrutement des enseignants résidents. L'AEFE nous a également soutenu dans le financement du projet immobilier en nous accordant une subvention conséquente.
- 3. L'augmentation de 55.000 \$ des consommations électriques et de gasoil suite à la climatisation de l'ensemble de l'établissement.

Comme vous le voyez, la progression totale de ces 3 postes est de 1.370.000 \$. Le calcul rapide montrerait que pour couvrir cette hausse, nous aurions dû augmenter les frais de scolarité d'environ 940 \$ par élève.

Afin de limiter l'accroissement des frais de scolarité que vous honorez, nous avons décidé de limiter et d'assumer, sur nos fonds propres, la perte générée par la différence entre la hausse retenue et celle qui aurait dû être pratiquée, soit 260 \$ par élève.



Présence Protestante Française au Liban

Nous avions également limité l'accroissement des frais à 3% pour l'année scolaire 2016/2017 et à 6% pour l'année scolaire 2015/2016 et n'avons appliqué aucun ajustement malgré l'application rétroactive de l'augmentation de salaires.

Notre volonté de maintenir une relation de confiance avec vous a été la principale préoccupation pour PPFL et la direction. Je profite de l'occasion pour rappeler que PPFL est une association française dite « loi 1901 », à but non lucratif et à gestion désintéressée. Je suis, comme l'ensemble des membres de l'association, bénévole et mon seul moteur et ma seule motivation résident dans mon attachement à cet établissement exceptionnel.

Je suis donc fier que notre établissement ait réussi à faire face à ces difficultés. Les discussions et échanges ont été menés à l'intérieur de l'établissement et dans un respect entre toutes les parties prenantes : direction, parents, enseignants et PPFL. Tout cela a été fait dans l'intérêt ultime de nos élèves, vos enfants.

Cet esprit de transparence, d'ouverture et de confiance mutuelle a été instauré grâce à la participation active et aux efforts de tous. C'est également ce qui a permis au Collège de voir son budget approuvé par le Comité des parents contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres établissements. Votre Comité des parents, nouvellement élu par vous, a analysé le budget que nous lui avons présenté et a discuté certains points. Tout cela s'est passé dans un climat de négociations et de débats emprunt de respect et confiance mutuelle.

J'ai bien conscience que quelques personnes essayent d'utiliser les réseaux sociaux et WhatsApp pour diffuser des informations partielles et partiales sur l'établissement. Cette attitude créé un certain émoi chez certains d'entre vous et nuit à l'image de l'établissement et donc à l'intérêt de vos enfants. Elle crée également une confusion non justifiée à un moment où nous lançons une stratégie de levée de fonds pour financer nos projets, et donc ceux de vos enfants.

Je tiens à préciser que nous sommes tous disposés à répondre aux interrogations posées de manière objective et constructive mais il n'est pas question d'accepter que des questions budgétaires ou pédagogiques fassent l'objet d'échanges ouverts sur des réseaux sociaux.

Cette attitude irresponsable s'explique d'autant moins que plusieurs informations ont été données par le Comité des parents et la Direction.



Nous ne pouvons pas limiter notre établissement scolaire à son seul budget. Je tenais à être clair et transparent sur cet aspect sensible mais je voudrais également partager avec vous certains projets :

- Nous allons mener à bien le projet ambitieux de doter l'établissement d'un centre sportif, éducatif
 et de restauration. Le nouveau bâtiment est bien avancé et devrait être livré au printemps 2019.
 Comme déjà évoqué, nous avons consacré les sommes versées à l'occasion des premières
 inscriptions, ainsi que la contribution exceptionnelle comprise dans les scolarités au fonds
 d'investissement destiné au financement des travaux.
- Nous devons également nous montrer exemplaires sur les aspects environnementaux. Cela fait partie de l'éducation que nous nous devons dispenser à nos élèves, de notre responsabilité sociétale consistant à limiter notre consommation d'énergie afin de restreindre la pollution de l'air induite par nos générateurs d'électricité. C'est pour cela que nous travaillons sur des projets importants et notamment la production d'électricité par des panneaux photovoltaïques, l'enterrement des générateurs électriques, la généralisation de l'éclairage par LED et l'augmentation des plantations dans les espaces verts.
- Nous avons lancé une réflexion portant sur la mise en place d'un système de bourses permettant aux élèves les plus méritants de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur français. Ce système de bourses complétera le dispositif existant et qui permet d'aider les familles ayant des difficultés pour payer les scolarités.
- Nous poursuivrons également nos investissements en matière de sécurisation et protection de l'établissement.

La mise en place de la campagne de levée de fonds pour le financement de nos projets est essentielle. Elle permet de compléter les financements et donne l'occasion à ceux qui ont la volonté de nous aider de le faire. Cette campagne s'accompagne d'un nombre important de manifestations pour promouvoir l'établissement, présenter les projets et mobiliser les aides. Elles sont également de formidables occasions de nous retrouver et d'échanger.

Notre prochain rendez-vous sera à l'occasion du Gala du CPF le 24 mars, gala au cours duquel nous aurons, je l'espère, le plaisir de nous rencontrer.

Les sommes récoltées à l'occasion de la campagne de levée de fonds et des manifestations seront utilisées pour financer les actions ou pour diminuer le coût des investissements.

Je tiens à vous rappeler que je suis personnellement et au nom de PPFL, ainsi que la Direction du Collège, à votre disposition pour répondre à toutes les questions portant sur ces projets ambitieux.



Il me reste à vous remercier tous pour votre mobilisation autour de nos projets et dans la vie de l'établissement et vous rappeler ce qu'est notre mission en empruntant une citation du Pape Jean-Paul II: "L'éducation est plus qu'un métier, c'est une mission, qui consiste à aider chaque personne à reconnaître ce qu'elle a d'irremplaçable et d'unique, afin qu'elle grandisse et s'épanouisse."

Bien amicalement,

Anis Nassif

Président